DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
PAR LE DÉPARTEMENT *SCIENCES DE LA VIE* POUR

PETITS ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE

ANNÉE 2019

 **1. ÉQUIPEMENT VISÉ**

**Dénomination de l’équipement**

|  |
| --- |
|       |

**Caractéristiques techniques de l’équipement et justification scientifique de la demande** *[Rester bref et concis, ne pas dépasser 2000 caractères, espace compris]*

|  |
| --- |
|  |

**Coût (HT) total (1) de l’équipement :**

**Montant (HT) de la subvention demandée au département SDV** **:**

**Co-financement(s) éventuel(s), acquis, et/ou à prévoir (2)**

|  |
| --- |
|       |

**La demande de subvention faite au département SDV concerne-t-elle :**

☐ le remplacement (ou mise à niveau) d’un équipement déjà existant ?

☐ l’acquisition d’un équipement nouveau permettant d’étendre l’offre de services ?

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

(1) Joindre obligatoirement en annexe un devis détaillé précisant le coût d’acquisition de l’équipement, et dissociant le cas échéant les sommes destinées à couvrir d’éventuels frais d’installation ou de mise en service de l’équipement, ou de sa maintenance. Toute mention à une remise commerciale devra impérativement être indiquée sur le devis joint au dossier.

(2) Indiquer ci-dessous les montants et les sources de co-financement(s) éventuel(s) pour le dit-équipement.

 **2. PLATEFORME \*\*\* ACCUEILLANT L’ÉQUIPEMENT**

**Dénomination de la plateforme destinataire de l’équipement**

|  |
| --- |
|       |

**URL *PlugInLabs* de la plateforme** (3)*[obligatoire]*

|  |
| --- |
|       |

**Typologie(s) *PlugInLabs* de la plateforme** (4)*[obligatoire]*

|  |
| --- |
|       |

**Domaines et axes thématiques / transverses (5) dans le(s)quel(s) s’inscrivent habituellement les activités de la plateforme**

Domaine premier :       (*exemple,* D1.1)

Domaine secondaire :       (le cas échéant)

Domaine tertiaire :       (le cas échéant)

**Organisme de rattachement principal de la plateforme**

|  |
| --- |
|       |

**La plateforme est-elle associée à un outil du PIA ? LabEX, INBS …**

☐ NON ☐ OUI Si OUI, le(s)quel(s) :

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

(3) de type « https://www.pluginlabs-universiteparissaclay.fr/fr/entity/XXXXXX-nom-de-la-plateforme », cette information est accessible via l’interface [*PlugInLabs Paris-Saclay*](https://www.pluginlabs-universiteparissaclay.fr/) : cliquer sur l’icône à l’extrême droite de la plateforme considérée une fois ce dernier recherché via l’interface (voir pictogramme ci-dessous), puis copier-coller l’URL complète dans le cadre réservé à cet effet.

****

(4) étiquette(s) de couleur violette directement positionnée(s) sous le nom de la plateforme considérée dans l’interface *PlugInLabs Paris-Saclay*. Quelques exemples ci-dessous :



(5) s’appuyer sur le tableau fourni en annexe de la note de cadrage (en dernière page du présent document).

\*\*\* par le terme plateforme, le département *Sciences de la Vie* entend des plateaux techniques, des plateformes technologiques, des infrastructures d’expérimentation ou des collections.

**Description courte des activités habituellement prises en charge par la plateforme** *[Rester bref et concis, typiquement une page / 1000 caractères (espace compris), figure(s) possible(s)]*

|  |
| --- |
|       |

**Liste mentionnant les équipements « phares » de la plateforme, et indiquant leurs coûts d’achat initial et année d’acquisition**

|  |
| --- |
|      *Attention : cette liste devra être en cohérence avec celle visible sur l’interface PlugInLabs Pris-Saclay. Si ce n’était le cas, merci de mettre à jour votre fiche PlugInLabs Paris-Saclay avant de soumettre votre dossier !* |

 **3. DÉPOSITAIRE \* DU DOSSIER DE SUBVENTION**

**Nom :**

**Prénom :**

Titre :

Fonction :

Adresse postale *(complète)* :

Téléphone :

E-mail :

**Le (la) dépositaire de la demande de subvention :**

☐ est le responsable de la plateforme considérée ;

☐ agit pour le compte du (de la) responsable de la plateforme,

 dont le nom / prénom est :

 **4. ATTESTATION DE CONFORMITÉ PLUGINLABS UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY**

Je soussigné(e), responsable de la plateforme considérée par le présent dossier de subvention, atteste :

☐ que l’ensemble des informations visibles sur ma fiche [*PlugInLabs Université Paris-Saclay*](https://www.pluginlabs-universiteparissaclay.fr/)sont toujours d’actualité ; aucune mise-à-jour n’est demandée ;

☐ avoir, à la date de soumission du dossier, envoyé une demande de modification en ligne pour ma fiche et / ou pris contact avec l’équipe PlugInLabs (pluginlabs@universite-paris-saclay.fr) pour mettre à jour ma fiche et compléter des sections non-renseignées à ce jour.

Nom :

Prénom :

Date :       Signature

**Etablissement / organisme gestionnaire des fonds**

**Nom de l’établissement / organisme UPSaclay gestionnaire des fonds :**

**Nom du gestionnaire ou comptable qui va gérer le contrat et s’occuper de son suivi :**

Qualité :

Adresse postale :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

**Visa (nom, signature et tampon) de l’établissement / organisme gestionnaire bénéficiaire de la subvention**

**L’établissement gestionnaire s’engage à avancer le montant de la subvention**

**en attendant que celle-ci soit versée par la COMUE Paris-Saclay**

**Le dossier de candidature devra être rempli et soumis électroniquement**

**avant la date limite annoncée à l’adresse suivante :**

[**https://sdv-upsaclay.sciencesconf.org**](https://sdv-upsaclay.sciencesconf.org)

*Le dossier doit prendre la forme d’un document unique au format PDF, enregistré sous Nom\_équipement.pdf où « nom » est le nom du demandeur.*

*Incorporer obligatoirement le devis de l’équipement en fin de fichier soumis.*

**En parallèle …**

**une version électronique du présent fichier complété**

(non signé, et sans devis en annexe, **format Microsoft Word**)

**devra être envoyée à l’adresse suivante :**

**sdv-upsaclay@sciencesconf.org**

Date limite de dépôt des dossiers : **3 juin 2019 à minuit**

***Attention***

***Tout dossier reçu incomplet sera considéré comme inéligible***

***et seuls les dossiers soumis avant la date limite seront étudiés.***

****Appel à Projets SDV****

****pour le (co-)financement de PETITS ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE
PEL-SDV-UPSAY-2019****

Le département Sciences de la Vie de l’Université Paris-Saclay rassemble aujourd’hui l’ensemble de la communauté scientifique du territoire Paris Saclay travaillant sur le vivant. Structurée en quatre domaines thématiques\* étroitement connectés les uns aux autres, cette communauté aborde ensemble des questions de recherche fondamentale et méthodologique dont une large partie est liée à des enjeux finalisés (santé et bien-être de l’homme, biodiversité, bioéconomie et sécurité alimentaire, climat et environnement) et s’appuie sur un réseau exceptionnel de 200 plateformes\*\*.

Ce réseau de plateformes reflète la diversité des recherches menées dans le département, et témoigne de la richesse des modèles biologiques analysés (micro-organisme, végétal, animal, homme) et des échelles d’étude appréhendées (du gène à l’écosystème voire au territoire). Mis en avant et accessible aujourd’hui à l’ensemble de la communauté scientifique nationale comme internationale via l’interface [*PlugInLabs Université Paris-Saclay*](https://www.pluginlabs-universiteparissaclay.fr/), ce réseau est aussi le garant d’une recherche d’excellence et de la montée en puissance de l’innovation dans le domaine des sciences de la vie et de leurs interfaces.

\* Deux domaines piliers : « Santé et bien-être de l’Homme » et « Agro-sciences, écologie et bioéconomie » / deux domaines transversaux : « Des mécanismes moléculaires aux systèmes vivants » et « Sciences quantitatives et formelles et Sciences de la Vie : enjeux cognitifs et finalisés ». Voir aussi tableau en annexe.

\*\* Plateaux techniques, plateformes technologiques, infrastructures d’expérimentation et collections.

Un des objectifs du département Sciences de la Vie pour 2016-2020 est le maintien au meilleur niveau scientifique et technique de ses plateformes, et de leur attractivité, notamment en termes d’offres de services. C’est dans ce cadre, que le département a organisé, en partenariat avec le Genopole, la 1ère journée des plateformes de l’Université Paris-Saclay dédiée aux Sciences de la Vie (MeetMyPlatform, le 31 janvier 2019), mais aussi permis le financement ou co-financement d’une douzaine d’équipements de laboratoire au cours du dernier trimestre 2018, en réponse à son premier AAP exceptionnel PEL-SDV-UPSAY-2018.

Fort de son succès, le département a choisi de renouveler cette initiative en proposant son second appel à projets « petits équipements de laboratoire », ou PEL-SDV-UPSAY-2019. Comme le précédent, cet AAP permettra aux plateformes candidatant, et au travers d’une subvention d’un montant maximum de 20 k€ (HT), le renouvellement et/ou l’acquisition d’un équipement de laboratoire de petit à moyen coût (HT, 15 k€ - 200 k€), et jugé indispensable à leur fonctionnement et/ou au maintien d’une recherche de qualité.

D’un point de vue du coût total prévisible de l’équipement et/ou des thématiques de recherche dans lesquelles le dit-équipement sera impliqué, cet AAP local – piloté par le département Sciences de la Vie de l’Université Paris-Saclay – s’inscrit en complément du dispositif SESAME (Région Ile-de-France, pour des équipements dont le coût est compris entre 200 k€ et 5 M €) et les AAP « DIM Petits et moyens équipements » (100 k€ - 200 k€) et « Equipement DIM mi-lourd (200 k€ - 5 M€) » tels que proposés par les Domaines d’Intérêts Majeurs (DIM) régionaux, labellisés par le Conseil régional d’Ile-de-France.

 Coût (HT) de l’équipement visé par le présent AAP : **15 k€ – 200 k€**

 Subvention (HT) maximale allouée par équipement (co)financé : **20 k€**

 Date-limite d’éligibilité de la subvention : **1er juillet 2020**

 Budget (HT) total alloué à l’AAP : **200 k€**

 Clôture de l’AAP : **03 juin 2019 (minuit)**

**Critères d’éligibilités**

■ L’appel à projet (AAP) PEL-SDV-UPSAY-2019 s’adresse à toute plateforme inscrite dans le périmètre du département Sciences de la Vie de l’Université Paris-Saclay, quel que soit son établissement d’affiliation, mais sous réserve d’être référencée dans l’interface [*PlugInLabs Université Paris-Saclay*](https://www.pluginlabs-universiteparissaclay.fr/). Ce référencement limite volontairement la participation à cet AAP aux seuls plateformes dites « ouvertes » à des partenariats académiques ou industriels, et/ou collaborations au-delà de l’échelle du laboratoire ou de l’équipe de recherche qui la porte. Sont par contre exclues d’office du présent AAP, les plateformes ayant bénéficié d’une subvention dans le cadre de l’AAP précédent (PEL-SDV-UPSAY-2018).

■ Comme dans le cadre du précédent AAP, il ne sera accepté qu’un seul dossier de subvention par plateforme. Sera considéré comme inéligible, tout dossier associé à une plateforme pour laquelle
i) les informations présentes sur l’interface [*PlugInLabs Université Paris-Saclay*](https://www.pluginlabs-universiteparissaclay.fr/)ne sont plus d’actualité, en particulier celles relatives aux points de contacts, et/ou ii) des sections ne sont (toujours) pas renseignées ou obsolètes, en particulier celle relative aux équipements.

■ La subvention demandée au département Sciences de la Vie de l’Université Paris-Saclay pourra porter sur tout ou partie du budget d’acquisition de l’équipement. Dans ce dernier cas, un plan de financement total de l’équipement devra être décrit pour que la demande soit expertisée, mentionnant impérativement les sources de co-financement déjà acquises ou identifiées.

■ Le dossier de soumission comprendra obligatoirement en annexe un devis détaillé précisant le coût d’acquisition de l’équipement, et dissociant le cas échéant les sommes destinées à couvrir d’éventuels frais d’installation ou de mise en service de l’équipement, ou de sa maintenance. Toute mention à une remise commerciale est fortement encouragée, et devra impérativement être indiquée sur le devis joint au dossier.

■ La subvention ne sera attribuée que sur les montants relatifs à l’acquisition de l’équipement. Ne sont donc pas éligibles i) les dépenses liées à l’installation ou la mise en service de l’équipement ; ii) les dépenses relatives à la maintenance (tout ou partie) de l’équipement. Ne sont pas non plus éligibles toutes dépenses liées à la construction ou la rénovation des locaux accueillant l’équipement.

■ L’AAP est ouvert le 1er avril 2019 et se clôturera le 3 juin 2019. Les dossiers de demandes de subvention devront être remplis et soumis électroniquement avant la date limite annoncée à l’adresse suivante : [**https://sdv-upsaclay.sciencesconf.org**](https://sdv-upsaclay.sciencesconf.org). Chaque dossier de candidature se composera d’un fichier unique, format pdf, dans lequel sera intégré en fin de document, le devis de l’équipement (la plateforme sciencesconf.org ne permettra pas le dépôt de pièces attachées complémentaires). En parallèle, une version électronique du présent fichier complété (format Microsoft Word, non signé, et sans devis en annexe) devra être envoyée à l’adresse suivante :
**sdv-upsaclay@sciencesconf.org**.

**Date limite de dépôt des dossiers : 3 juin 2019 (minuit)**

Examen et classement des dossiers de subvention : 2ème quinzaine de juin 2019.

Réponse définitive après vote du programme par le conseil de département : Juillet 2019

Pour tout renseignement : dept-sdv@universite-paris-saclay.fr

ANNEXE

**TABLEAU  : SDV : DOMAINES ET AXES THEMATIQUES / TRANSVERSES**

